

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### Daiwa SBI Lux Funds SICAV - DSBI Japan Equity Fundamental Active - catégorie de parts A EUR, un compartiment de Daiwa SBI Lux Funds SICAV

WKN / ISIN: A1W48U / LU0950415587

Ce fonds est géré par la Universal-Investment-Luxembourg S.A. (la "société d'investissement").

#### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de placement du compartiment est de générer des rendements excédentaires stables par le biais d'une gestion active à un horizon de moyen à long terme et de tirer profit des déficiences du marché dans le segment des actions japonaises.

Pour réaliser l'objectif de placement, le compartiment investit au moins 75% de son actif net dans des actions japonaises cotées à l'indice de référence. Niveau des titres individuels: la pondération maximale d'un investissement unique est au maximum de 5% (en chiffres absolus) par rapport à la pondération de référence. Travaillant dans le cadre de cette contrainte, les gestionnaires de portefeuille décident des pondérations réelles des actions de chaque portefeuille après une analyse minutieuse, appuyée par une discussion de groupe. Il n'y a pas de pondération minimale, et les ventes à découvert ne sont pas autorisées. Niveau sectoriel: dans le cadre des décisions du comité chargé de la politique de placement prises par les gestionnaires de portefeuille, le groupe de gestion des actions japonaises du gestionnaires de portefeuille détermine mensuellement l'allocation sectorielle appropriée pour un portefeuille d'actions japonaises, par le biais d'un processus d'évaluation à la fois quantitatif et qualitatif. Si le compartiment peut détenir des actifs sous forme de liquidités ou de titres assimilables à des liquidités, le compartiment est toutefois habituellement géré sur la base d'un investissement total, avec près de 3% de son actif net détenus sous forme de liquidités.

L'indice de référence suivi par le compartiment est le: 100% TOPIX Index®. L'indice de référence du compartiment est déterminé par la Société et peut, le cas échéant, être changé. Toutefois, le compartiment ne vise pas à reproduire son indice de référence, mais à obtenir une performance absolue indépendante de l'indice de référence.

Le compartiment peut s'engager dans des opérations ayant pour objet des produits dérivés dans un but de couverture de positions d'actif ou pour tâcher d'obtenir une plus-value plus élevée.

Dans ce contexte, la sélection des différents éléments d'actif incombe au management du compartiment.

Les revenus restent acquis au compartiment et augmentent la valeur des parts.

Les investisseurs peuvent en général demander le rachat de leurs actions auprès de la société de gestion chaque jour de bourse, c'est-à-dire chaque jour ouvrable bancaire à Luxembourg, à Londres, à Tokyo et à Francfort-sur-le-Main. Le fonds peut néanmoins suspendre les rachats dans des circonstances extraordinaires qui, compte tenu des intérêts des actionnaires, font apparaître la nécessité d'une suspension.

**Recommandation: Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période de moins de 7 ans.**

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur repose sur des données historiques; prévoir l'évolution future n'est donc pas possible. Le classement du compartiment peut changer à l'avenir et aucune garantie ne peut être donnée à cet égard. Un fonds même classé en catégorie 1 n'est pas synonyme d'un placement ne présentant absolument aucun risque.

Le compartiment est classé dans la catégorie 6 car le cours de ses parts est exposé à des fluctuations importantes, et par conséquent, les opportunités de gain, mais aussi les risques de perte, peuvent être élevés.

Lorsque le compartiment est classé dans une catégorie de risque, il peut arriver en raison du modèle de calcul utilisé qu'il ne soit pas tenu compte de la totalité des risques encourus. Vous trouverez des précisions à cet égard à la rubrique intitulée «Considérations sur les risques» dans le prospectus de vente. Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur ce classement, mais peuvent néanmoins revêtir de l'importance pour le compartiment:

- Risque de crédit: le compartiment peut investir une partie de son actif dans des obligations d'État et d'entreprise. Les émetteurs de ces obligations peuvent, le cas échéant, devenir insolubles faisant que la valeur des obligations risque d'être en totalité ou en partie perdue.

- Risques inhérents à l'utilisation d'instruments dérivés: le compartiment peut conformément aux objectifs définis à la rubrique «Objectifs et politique d'investissement» recourir à des opérations sur dérivés. Ce faisant, les chances accrues de gain vont de pair avec un risque de perte plus élevé. L'utilisation de dérivés aux fins de se protéger contre les pertes peut également réduire les chances du compartiment d'engranger des gains.

- Risque de dépositaire: La garde des actifs notamment à l'étranger peut être liée au risque de perte pouvant résulter d'une insolvabilité, du non-respect de l'obligation de diligence ou d'un comportement abusif du dépositaire ou d'un sous-dépositaire.

- Risques opérationnels: le compartiment peut être victime d'escroquerie ou d'autres actes criminels. Il peut subir des pertes dues à des malentendus ou à des erreurs commises par le personnel de la société d'investissement ou par des tiers externes ou subir un préjudice occasionné par des événements extérieurs tels que par exemple des catastrophes naturelles.

**Frais**

Frais ponctuels avant et après investissement:

**Frais d'entrée et de sortie: 5,00% / 0,00%**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le compartiment sur une année:

**Frais courants: 2,88%**

Frais pris en charge par le compartiment dans certaines circonstances:

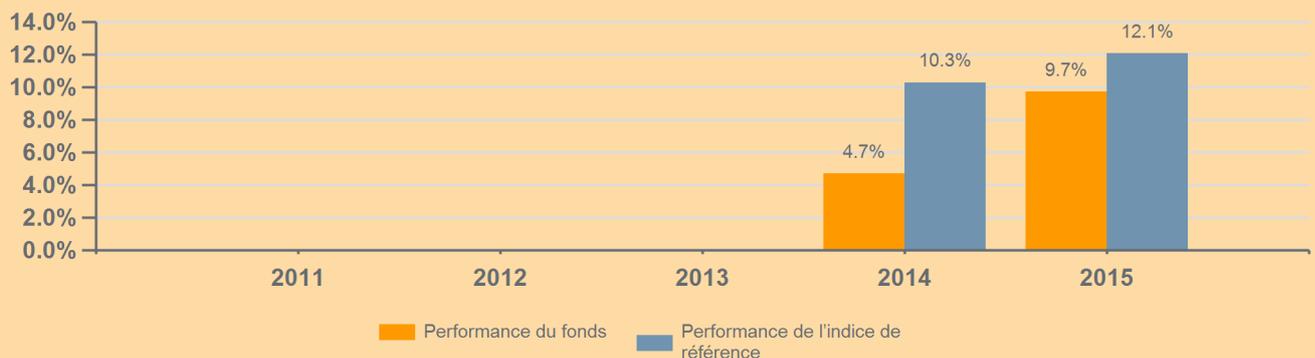
**Commissions de performance du compartiment: aucun**

Les commissions et autres frais servent à financer les frais de gestion courante et de garde de l'actif du compartiment ainsi que les frais de commercialisation des parts du compartiment. Ces frais réduisent les opportunités de rendement qui se présentent à l'investisseur.

Le droit d'entrée / de sortie indiqué ici est un montant maximum. Il peut être le cas échéant moins élevé. Vous pouvez interroger votre distributeur pour lui demander le taux effectif qui vous serait appliqué.

La conversion de parts d'une catégorie de parts du compartiment en parts d'une autre catégorie de parts du même ou d'un autre compartiment ne fait pas l'objet de frais supplémentaires.

Les frais courants mentionnés ici ont été supportés au cours du dernier exercice du compartiment, qui a été clôturé en mars 2016. Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas de rémunération liée à la réussite ni les frais occasionnés pour l'acquisition ou l'aliénation d'éléments d'actifs (frais de transaction). Le rapport annuel pour chaque exercice contient des précisions concernant les frais réellement comptés. Davantage d'informations sur les frais peuvent être consultées sous la rubrique « Commission de gestion et frais divers » du prospectus de vente.

**Performances passées**


**Les performances du passé ne constituent en aucun cas une garantie concernant les performances futures.**

**L'ensemble des frais et des commissions, à l'exception du droit d'entrée, ont été déduits lors du calcul.**

**Le compartiment a été lancé le 27.11.2013. Cette catégorie de parts a été lancée le 20.12.2013.**

**La performance historique a été calculée en Euro.**

**Informations pratiques**

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. est la banque dépositaire du fonds.

Le prospectus et les rapports actuels, ainsi que les cours actuels des parts et d'autres informations sur le compartiment sont disponibles gratuitement en anglais sur notre site Internet, à l'adresse <http://fondsfinder.universal-investment.com>.

Le compartiment est soumis à loi luxembourgeoise et à la réglementation fiscale en vigueur au Grand Duché du Luxembourg. Cela peut avoir un impact sur la façon dont vous serez imposé en rapport avec vos revenus provenant du compartiment.

Ces informations clés pour l'investisseur décrivent un compartiment d'un fonds. Le prospectus et les rapports annuel et semestriel sont toutefois établis pour l'ensemble du fonds. L'actif et le passif de chaque compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments du fonds. Les investisseurs peuvent échanger leurs parts dans un compartiment contre les parts d'un autre compartiment. Pour en savoir plus sur les modalités de l'exercice de ce droit, veuillez lire la description détaillée du prospectus.

La responsabilité de la société d'investissement Universal-Investment-Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé au Grand Duché du Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier („CSSF“).

TOPIX Index® est une marque déposée de Tokyo Stock Exchange.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22.04.2016.